

DIRECTRICE MULTI-ACCUEIL
CDD en remplacement d'un congé maternité
Temps complet

Poste de Catégorie A – Cadre d'emplois des puéricultrices territoriales – Filière Médico-Sociale

La communauté d'agglomération ARCHE Agglo est un établissement public de coopération intercommunale, composé de 21 communes sur la Drôme et de 20 communes sur l'Ardèche. 57 000 habitants vivent sur ce territoire attractif, dynamique et authentique. Paysages variés et environnement préservé en font une destination touristique prisée et lui confèrent un cadre de vie agréable apprécié des sportifs et amoureux de la nature.

DEFINITION DU POSTE :

Rattaché-e à la direction petite enfance, sous la responsabilité de l'adjointe à l'accueil collectif, assure la gestion administrative et financière de la crèche « Les Lutins » à Saint Donat sur L'Herbasse (agrément pour 39 berceaux).

Garant-e de la sécurité, contribue à l'accueil individuel, collectif et adapté aux besoins spécifiques de chaque enfant dans le respect de leur rythme biologique et de leur équilibre psychologique dans une équipe pluridisciplinaire et conformément au projet éducatif, social et pédagogique de l'établissement.

Assure un accueil de qualité du point de vue de la bienveillance, des soins, de l'hygiène, des activités d'éveil, de la sécurité / prévention, de la santé dans le sens de la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Mission 1 : Mise en œuvre du projet pédagogique

- Favorise, en lien avec l'équipe, l'épanouissement, le développement psychoaffectif, somatique et cognitif des enfants
- Assure l'accueil et l'écoute des enfants
- Favorise l'autonomie et le désir de découverte des enfants (création de situations d'apprentissage, d'échanges, activités, sécurité)

Mission 2 : Gestion administrative et financière du Multi Accueil

- Elabore un plan prévisionnel des besoins financiers de la structure
- Gère les dépenses courantes, la facturation et le règlement des familles, en lien avec la chargée comptable de la direction petite enfance
- Gère l'attribution des places et l'inscription des accueils occasionnels
- Gère le planning des enfants (hebdomadaire et journalier)
- Gère l'accueil des stagiaires et leur planning et assure leur encadrement pédagogique
- Est le relai de la direction et assure la diffusion de l'information

Mission 3 : Relation avec les familles

- Gère l'accueil des familles suite à l'intégration des enfants dans la structure (écoute, soutien, personne référente en cas de problème de l'enfant, rappel du règlement intérieur)
- Etablit une relation de confiance avec les parents, favorise l'échange avec les familles sur les rythmes et les habitudes des enfants
- Informe les familles du fonctionnement de la structure

Mission 4 : Garantie de la santé des enfants

- Active les ressources de la structure et du territoire en matière de prévention, d'éducation et de promotion de la santé de l'enfant
- Contribue à l'identification des signes d'appel, de mal-être physique ou psychique de l'enfant, alerte les parents et les services compétents
- Oriente les parents vers les acteurs des champs socio-éducatifs et médicaux
- Est garant-e du suivi des protocoles médicaux (PAI protocoles d'accueil individualisé) et du suivi vaccinal
- Met en place des dispositifs de contrôle, organise et planifie la surveillance médicale des enfants en lien avec le médecin référent du secteur et l'adjointe à l'accueil collectif petite enfance
- S'assure de la qualité de l'environnement de vie dans la structure
- Développe une culture de la bienveillance
- S'assure de la qualité des repas en lien avec la commission repas

Mission 5 : Encadrement du personnel

- Anime et pilote l'équipe pluridisciplinaire de la structure
- Prépare et assure l'animation des temps de concertation et réunions d'équipe
- Assiste l'équipe dans la conception, la mise en place et le suivi du projet éducatif
- Alerte la hiérarchie en cas de dysfonctionnement au sein de l'équipe
- Gère le planning de son équipe (congrés, récupération etc.)
- Assure la cohésion de l'équipe (et cherche une solution aux conflits)

MISSIONS SPECIFIQUES / OCCASIONNELLES:

- Veille au respect des normes de sécurité (registre de sécurité, registre d'observation en hygiène et sécurité) et au bon fonctionnement du matériel
- Participe aux réunions d'échanges avec les autres structures de la petite enfance
- Peut être amené-e à assurer personnellement des remplacements d'agents au sein de la structure

PROFIL ATTENDU

- **DE de puéricultrice exigé (ou à défaut, DE infirmière avec 3 ans d'expérience ou DE d'Educatrice de jeunes enfants)**
- Expérience professionnelle significative souhaitée sur un poste de direction en petite enfance et notamment en structure d'accueil du jeune enfant
- Formation HACCP serait un plus
- Vaccinations obligatoires (DTP, Hépatite B) et recommandées (Coqueluche, ROR)
- Permis B obligatoire
- Maîtrise des notions de développement psychomoteur et psychologique de l'enfant
- Droit de l'enfant et de la famille
- Maîtrise des règles d'hygiène et consignes de sécurité en établissement d'accueil de jeunes enfants
- Maîtrise des indicateurs d'alerte dans le comportement de l'enfant
- Notions de pathologies et typologie des réponses
- Modes de prévention des maladies infantiles
- Notions de prévention/promotion de la santé et des techniques d'éducation pour la santé
- Maîtrise de l'outil informatique
- Capacité de montage et de gestion de projet
- Maîtrise du suivi budgétaire

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

CDD jusqu'au 31 décembre 2023

Remplacement d'un agent indisponible pour maternité

Rémunération entre 2439€ et 2526€ brut mensuels en fonction du profil et de l'expérience, par référence à la catégorie A de la fonction publique territoriale.

Tickets restaurants : 14 tickets par mois maximum d'une valeur faciale de 6 € pris en charge à moitié par l'employeur.

Adhésion au Comité National Action Sociale (CNAS) offrant des prestations sociales, culturelles, familiales pour les agents territoriaux : chèques vacances, chèques cadeaux (rentrée scolaire, Noël,) prix préférentiels (cinéma, locations, prêts, offres partenaires locaux).

Forfait mobilités durables (FMD) annuel pour les agents ayant recours à un mode de transport alternatif et durable pour leurs trajets domicile-travail.

Temps de travail : Poste à 36h30 avec 9 jours de RTT

Lieu de travail : Saint Donat sur L'Herbasse (26260)

Poste à pourvoir le : 17 juillet 2023

Date limite de candidature le : 2 juin 2023

Candidatures (CV + lettre de motivation)

en privilégiant l'envoi par courriel sur : rh@archeagglo.fr

Par courrier : à l'attention de Monsieur le Président, ARCHE Agglo 3 rue des condamines CS9602
07300 MAUVES

CS 9602
07300 MAUVES

accueil@archeagglo.fr
04 26 78 78 78

ARLEBOSC ARTHEMONAY BATHERNAY BEAUMONT-MONTEUX
BOUCIEU-LE-ROI BOZAS BREN CHANOS-CURSON
CHANTEMERLE-LES-BLÈS CHARMES-SUR-L'HERBASSE
CHAVANNES CHEMINAS COLOMBIER-LE-JEUNE
COLOMBIER-LE-VIEUX CROZES-HERMITAGE ÉRÔME
ETABLES GERVANS GLUN LA ROCHE-DE-GLUN LARNAZE LEMPS
MARGES MARSAZ MAUVES MERCUROL-NEAUNES MONTCHENU
PALHARÈS PLATS PONT-DE-LISÈRE SAINT-PARTHELÈM-LE-PLAIN
SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE SAINT-FÉLIX-EN-SAINT-
JEAN-DE-MUZOLS SAINT-VICTOR SÈCHERAS SERVES-SUR-RHÔNE
TAIN L'HERMITAGE TOURNON-SUR-RHÔNE VALDEVANT VION

Vivre **ICI**
& Entreprendre
ARCHE Agglo.fr